

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES :
 Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 14/09/2023

Présenté par LE MAIRE, STEPHANE RODIER (1),
 A THIERS, le 20/09/2023
 LE MAIRE, STEPHANE RODIER,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
 A THIERS, le 20/09/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALP Serap	
ASAR Lisa	
BARRAU Philippe	
BARTHELEMY Thierry	
BEAL Régine <i>DUNAT Bernard</i>	
BENTEJAC Yoann	
BOSTMAMBRUN Patricia	
BOUCOURT Eric	
BOUDON Hélène	
CAENAN Pepa	
CHEVALDONNE Annie	
COMBRONDE Michel	
CONTIE Pierre	
DELAIGUE Sophie	
DEROSSIS David	
DURAND-PRADAT Monique	
FUREGON Isabelle	
GOUILLON-CHENOT Claude	
HERMAN Sylvain	
JOYEUX Claire	
LAID Farida	



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MAGNOL Michelle	
MANKA Christophe	
MORENO Monique	
MUNOZ Martine	
PAPUT Catherine	
PETITJEAN Vincent	
RODIER Stéphane	
ROUX Francis	
SIMSEK Bétul	
STURMA Didier	
SUREDA Pierre	
THIRIOUX -RAUCOURT Pascal	

Certifié exécutoire par LE MAIRE, STEPHANE RODIER (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 20/09/2023
 A THIERS, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

